

diplôme supérieur d'arts appliqués

# DSAA design mention mode majeure images, média & éditorial

édition janvier 2017

## Objectifs

Ce diplôme propose une formation en deux ans fondée sur la pluridisciplinarité inhérente aux métiers du design. Situé à la jonction de plusieurs domaines, il met la transversalité au cœur du dispositif et s'appuie sur une pédagogie de projet dans laquelle des enseignements transversaux, théoriques et pratiques, sont appliqués à différentes situations concrètes.

Le DSAA majeure Images, Média & Éditorial interroge le contemporain dans ses diversités et aspérités, la mode et ses territoires, du réel au virtuel, de l'imprimé au numérique, du média à sa stratégie, de l'outil à l'instrument, de l'auteur au producteur, de l'image à ses supports, du multimédia à son application, du hors média à l'immédiat.

L'objet revue et l'idée même de faire revue, sous les multiples formes sensibles que cela suppose, engagent un savoir faire éditorial, la conception d'une stratégie médiatique, d'un exercice fictionnel trans-médias.

En première année, sont proposées différentes situations sous la forme de workshops, d'ateliers, de rencontres et de sollicitations propices à l'acquisition de fondamentaux et de premières déterminations de position et de contenus. Elles donnent lieu à des productions d'objets éditoriaux différenciés et divergents qui valident des expertises (savoir-faire, savoirs techniques, de langages et outils, de l'émergence).

En seconde année, le *bureau fantôme* est une façon de se penser dans la réalité professionnelle, d'articuler des expertises, des contenus sous la forme d'une association d'individus créatifs. Chacun occupant une place spécifique mais mobile pour conduire un projet qui peut être commun ou demeurer personnel, et qui, présenté à un jury, donne lieu à un mémoire, une soutenance et une exposition.

## Enseignements et horaires

Total hebdomadaire de 31 heures.

### Enseignement général : 10 h

- lettres et sciences humaines : 2 h
- langue vivante : 2 h
- histoire des arts : 2h
- philosophie : 2 h
- stratégie marketing et juridique : 2 h

### Enseignement artistique : 8 h

- culture et pratique technique : 1 h
- pratiques plastiques et médiation : 7 h

### Enseignement professionnel : 12 h

- innovation, prospective et recherche : 1 h
- laboratoire d'expérimentation et de recherches/macro-projet : 11 h

### Suivi de mémoire : 1 h

## Recrutement

Le candidat à l'admission en DSAA doit être titulaire d'un diplôme de niveau III des arts appliqués, prioritairement un BTS (design de mode, design graphique, design d'espace, design de produit) ou un DMA.

Le dossier de candidature téléchargeable et les modalités d'inscription seront accessibles sur le site de l'école à partir de la mi-février.

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition d'une commission de professeurs après examen du dossier scolaire et entretien d'admission pour les candidats dont le dossier a été retenu ; elle doit être confirmée par le candidat selon les modalités indiquées sur la notification d'admission.

## Capacité d'accueil : 12 places

## Débouchés

Diplôme d'insertion dans la vie professionnelle, le DSAA a pour objectif de former des designers aux compétences étendues dans les domaines du design: stratégie éditoriale, direction artistique, stylisme, graphisme, typographie, branding, sourcing, veille, édition, développeur multimédia, événementiel, set up design, commissariat/curating, photographie, rédaction.

Le DSAA permet aussi d'entrer en première ou deuxième année de master selon les universités, de se présenter à des concours tels que le CAPET ou l'agrégation d'arts appliqués.

Depuis 2011, les étudiants des écoles Boulle, Duperré et Estienne peuvent intégrer le Diplôme Supérieur des Écoles du Design de la Ville de Paris, formation d'une année de niveau Master.

• • école  
supérieure  
des arts  
appliqués

**DUPERRÉ** • • •

11 rue Dupetit-Thouars 75003 Paris  
tél. 01 42 78 59 09 - fax 01 42 78 22 29  
www.duperre.org